

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	35 (1906)
Heft:	17
Rubrik:	Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Fribourg, le 4 juillet 1906 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXV^e ANNÉE.

N^o 17. 1^{er} NOVEMBRE 1906.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces
répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg**,
Directeur de l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à **M. R. Chassot**, 8, rue Grimoux, à Fribourg,
et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérrolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation (suite et fin). — Une leçon de grammaire. — Leçon de choses (les papillons). — Les permissions à l'école primaire. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — L'automne (poésie). — Avis.

RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION à Fribourg, le 4 juillet 1906. (Suite et fin.)

M. Schmid, juge fédéral, prend à son tour la parole et fait retentir à nos oreilles les mâles accents qui, jadis, chantèrent la liberté au berceau de notre patrie. Nous regrettons de n'avoir pu..... et pour cause ! sténographier ce magistral discours. Toutefois, le major de table, avant de commander un ban fédéral en l'honneur de l'éminent orateur, a bien voulu nous traduire en français les grandes lignes du discours de M. Schmid.

L'honorable magistrat d'Uri a proclamé sa satisfaction de se retrouver au milieu de la vaillante phalange de la Société fribourgeoise d'éducation.

Il a rendu un hommage public aux grands mérites que le gouvernement et le peuple fribourgeois se sont acquis dans le domaine de l'éducation et de l'instruction. Il a eu tout particulièrement des paroles aimables à l'adresse de M. le conseiller Python, dont il a été le collègue aux Chambres fédérales. En vieux praticien de l'école, M. Schmid a fait appel au sentiment du devoir accompli dans lequel l'instituteur doit souvent chercher la récompense de son labeur quotidien. Il a terminé par une promesse qui prouve bien haut l'intérêt qu'il porte à notre association : pendant qu'il vivra et que cela lui sera possible, il assistera régulièrement à nos assemblées annuelles ; puis il boit à l'avenir de l'école chrétienne sous la sauvegarde des cantons. Ce discours fut salué par une longue salve d'applaudissements.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre de M. Maurice de Weck, préfet de la Broye, et d'un télégramme des instituteurs valaisans, lesquels vont avoir immédiatement un interprète sympathique dans la personne de l'orateur suivant :

M. *Pralong*, délégué du Valais, porte ensuite le toast suivant :

HONORÉS MEMBRES DU CLERGÉ,
MESSIEURS LES MAGISTRATS,
MESDAMES ET MESSIEURS,

Au château de Versailles, un personnage, interrogé sur ce qui lui plaisait le plus dans le palais des rois de France, répondit : « C'est de m'y voir. »

C'est la première fois que j'ai l'honneur d'assister à l'un de vos congrès pédagogiques et l'impression que j'en rapporterai dans mon pays restera pour moi inoubliable. Je répète les paroles du visiteur de Versailles : « Ce qui me plaît le plus ici, c'est de m'y voir. »

C'est vous dire que je suis heureux d'avoir été désigné par le Comité de la Société valaisanne d'éducation pour vous apporter le salut fraternel du Valais.

Notre vénéré président, M. Delaloye, curé de Massongex, désirait ardemment se trouver au milieu de vous. Malheureusement, il en a été empêché et hier seulement il m'écrivait une lettre pour me prier de le remplacer dans votre congrès. Ceci vous apprend que je ne suis guère préparé à parler en public et je vous prie d'être un peu indulgents s'il m'arrive, par ci par là, de donner quelque coup de pied assez vigoureux à l'art de bien dire.

Tout d'abord, je remercie bien sincèrement l'orateur qui a porté son salut au Valais et à la Société valaisanne d'éducation. Il nous a adressé des paroles vraiment trop bienveillantes et trop aimables.

Fribourg est pour le Valais un objet d'admiration, un exemple, un

appui, un soutien, un frère bien-aimé. Nous admirons votre pays, ses sites ravissants, ses gracieux cours d'eau, ses grasses et verdoyantes prairies, ses montagnes, ses beaux pâturages, ses troupeaux superbes, ses pâtres de Gruyère, ces armaillis dont les chants remuent les coeurs.

Mais nous admirons davantage encore votre marche en avant dans tous les domaines qui constituent la richesse, la prospérité, le bonheur de chaque individu et du peuple en général, dans l'éducation, dans l'instruction, dans l'agriculture, dans l'industrie, dans le commerce.

Vous avez construit des routes et des chemins de fer pour rendre les échanges et les transports plus faciles, vous avez capté des eaux qui vous donnent de l'électricité pour l'éclairage et la force motrice, vous avez établi une Université dont le corps enseignant s'est déjà fait une brillante renommée, vous avez fondé un Technicum, des écoles ménagères, des écoles d'agriculture : tout cela vous place aux premiers rangs des républiques suisses dans le domaine du progrès.

Tout fait résulte d'une cause. Vous prouvez que le peuple fribourgeois est aussi élevé dans ses aspirations que modeste dans ses mérites et superbe dans sa foi. Vous avez mis à sa tête un gouvernement de choix que soutiennent d'un commun accord le clergé et le corps enseignant. Voilà le secret des immenses progrès réalisés dans votre beau pays.

Ce gouvernement excellent, nous le saluons et l'admirons dans le digne magistrat qui dirige vos destinées civiles.

Honneur à vous, chers amis de Fribourg ; nous applaudissons de grand cœur aux preuves palpables de vitalité palpitante dont fait preuve votre peuple. Nous formons des vœux pour que notre Valais vous suive résolument et avec courage dans la voie du progrès incessant.

Fribourg et le Valais se doivent soutien et appui réciproque. Ce sont deux frères jumeaux qui ont pour ainsi dire vécu de la même vie, poursuivi le même but, professé la même foi, la foi catholique, et dont les intérêts sont à tous égards sensiblement les mêmes. Qu'ils soient toujours unis comme dans le passé, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. De leur cohésion dépend le salut dans nos deux pays de la cause la plus sainte, de la cause qui touche aux fibres religieuses et patriotiques les plus délicates de nos cœurs.

La grande artère internationale qui vient de s'ouvrir au Simplon est d'une utilité problématique à certains points de vue. Elle nous donne de bien chères, de bien douces, de bien légitimes espérances en même temps que des craintes bien fondées, pour ne pas dire des alarmes douloureuses.

C'est pourquoi si jamais nous avions à combattre une nouvelle invasion qui sortirait de ce noir tunnel pour s'attaquer aux prérogatives de notre foi, nous, Fribourgeois et Valaisans, nous serons là, tous là, pour la repousser et la vaincre.

Chers collègues de Fribourg, les instituteurs du Valais vous offrent leurs hommages de cordialité et de bon souvenir. Je vous souhaite de terminer votre fête dans la gaieté la plus franche et la plus com-

plète. Je vous félicite au nom du Valais d'être le bras droit de votre gouvernement et de votre clergé dans l'œuvre grande et belle de l'éducation.

Au nom de la Société valaisanne d'éducation, je salue le canton de Fribourg, son clergé, ses magistrats, son personnel enseignant, son peuple, ses progrès merveilleux. Au canton de Fribourg, à tous les membres de cette honorable assemblée, à l'union toujours plus étroite des Fribourgeois et des Valaisans, mon vivat le plus chaleureux. (*Bravos.*)

La Société de chant des instituteurs de la Gruyère se produit ensuite dans le « chœur des Romains » de Massenet.

Puis, le major de table donne la parole à M. le chanoine Brasey, qui porte le toast suivant :

Au nom du clergé fribourgeois, j'ai l'honneur et le plaisir de vous remercier pour les paroles éloquentes qui ont été adressées ici à notre sainte Mère l'Eglise, à son Chef vénéré et à tous ses pasteurs, dont vous êtes les dévoués auxiliaires. Ces paroles vous honorent, car nous savons que vous ne les regardez pas comme de vagues théories. Ce qui nous prouve que vous ne les considérez pas comme de vaines paroles, c'est que nous vous voyons à l'œuvre, c'est que nous pouvons constater que vous témoignez votre dévouement à la sainte Eglise, non pas seulement en paroles, mais par votre travail, par votre fidélité à tous vos devoirs. Aussi, au nom de tout le clergé, soyez remerciés.

De plus, Mesdames et Messieurs, ces paroles nous consolent et nous encouragent. Nous, prêtres, nous n'avons qu'un seul but, celui de sauver les âmes. Dans l'enfance, nous voyons des êtres bénis, des êtres privilégiés de Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. » Or, dans la mission noble et difficile de sauver ces âmes si chères, nous ne pouvons pas tout faire, nos seules forces ne suffisent pas, nous avons besoin d'auxiliaires. Eh bien, Mesdames et Messieurs, c'est vous qui êtes ces auxiliaires. Vous aussi, vous êtes des semeurs de vérités. Et votre influence est grande, car vous semez dans une terre jeune, dans des cœurs tendres et impressionnables. Votre influence est profonde et durable, parce que, suivant la parole des Livres Saints, l'homme suivra jusque dans sa vieillesse le chemin qu'il se sera tracé dans ses jeunes ans. Aussi, suivant ce que vous sèmez, on peut dire que vous êtes dans nos paroisses une source de salut ou de ruine. Ah ! l'incrédulité moderne ne s'est pas trompée quand, voulant chasser la foi de l'esprit des masses, elle s'est attaquée à l'école. Mettons-nous donc en garde ; ne nous laissons pas séduire par des promesses fallacieuses, par des utopies antireligieuses et antipatriotiques ou vraiment révolutionnaires.

De plus, Mesdames et Messieurs, restez fidèles aux principes traditionnels de votre Société, soyez fidèles aux principes qui ont animé et soutenu les fondateurs de votre association, soyez fidèles à cette devise que vous lisez chaque mois en tête de votre organe : Dieu et Patrie, Science et Dévouement.

En un mot, que le prêtre et l'instituteur soient profondément unis pour travailler ensemble au bonheur et à la prospérité de notre chère patrie, comme aussi à la conservation de la foi et de la religion parmi nous. Aussi longtemps qu'il y aura dans chacune de nos paroisses un prêtre et un instituteur travaillant l'un à côté de l'autre et chacun dans sa sphère, la foi catholique luttera victorieusement toujours dans notre canton de Fribourg. Voilà pourquoi je porte mon toast le plus chaleureux à l'union du prêtre et de l'instituteur. (*Applaudissements.*)

La parole est donnée à M. Python, directeur de l'Instruction publique, à qui il appartenait de résumer les enseignements de cette journée :

« Votre Société compte une année de plus d'existence, et, nous devons nous demander ce qui s'est passé depuis votre dernière assemblée générale. Assurément rien d'extraordinaire et d'exceptionnel, rien de brillant et d'éclatant n'a marqué cette nouvelle étape de la vie scolaire fribourgeoise. Le travail tranquille, méthodique et constant est le plus fructueux : c'est celui qui directement amène au but. Sans doute, de temps en temps, lorsqu'on arrive devant l'obstacle qui menace de barrer la route, il faut une accumulation d'efforts pour écarter la difficulté. Mais le succès appartient à ceux qui travaillent méthodiquement, c'est-à-dire constamment, avec intelligence, calme et confiance.

On nous disait autrefois : Le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien. Cette parole n'est pas toujours juste ; il faut quelquefois faire du bruit pour réussir à faire du bien. Ne croyons pas cependant que le bruit soit toujours utile au bien. La vérité est entre ces deux extrêmes.

Nous acceptons tout le bien que l'on a dit de Fribourg, non comme une satisfaction, mais comme un encouragement à faire mieux encore. Beaucoup de progrès restent à réaliser, et ce n'est pas le moment de nous relâcher et de nous reposer. Il y a deux ou trois ans s'élevait autour d'une table à Fribourg une discussion au sujet des examens pédagogiques des recrues. Deux contradicteurs se trouvaient en présence ; l'un, le père de l'institution, le vénérable M. Landolt, inspecteur des écoles secondaires du canton de Berne, parlait d'abolir son œuvre ; l'autre, et c'était le Directeur de l'Instruction publique du canton de Fribourg, plaideait la cause de l'institution menacée. La situation était devenue différente c'est pourquoi l'attaque partait d'où, au contraire, aurait du venir la défense. Dernièrement de nouveau, dans la réunion des directeurs de l'Instruction publique des différents cantons, des voix se sont élevées pour demander la suppression des examens pédagogiques des

recrues. Et ce furent les représentants des cantons catholiques qui en demandèrent le maintien. (*Bravos.*)

Nos adversaires ont reconnu nos efforts, ils les ont appréciés et ont été justes à notre égard. Aussi, aujourd'hui on ne nous conteste plus la direction de l'école. Pourquoi ? Parce que nous avons fait des efforts utiles à la cause de l'instruction populaire. Vrai est-il que depuis lors il s'est produit des événements qui étaient de nature à nous faire réfléchir. Le libéralisme qui, en essayant de déchristianiser l'école, prétendait donner au peuple une somme plus grande de bien-être, de liberté et de prospérité s'est gravement trompé, et le fruit et les résultats de son système a dépassé de beaucoup ses intentions. Le libéralisme, Messieurs, a pu voir l'erreur de sa politique scolaire, qui n'a fait que préparer une génération qui veut ébranler l'organisation sociale.

Tout en nous félicitant des progrès réalisés, nous poursuivrons sans défaillance notre marche en avant. Il n'y a qu'une voix dans notre canton pour dire : Nous voulons la prospérité de l'école, nous voulons le développement de notre chère République de Fribourg qui, au milieu des contrastes de croyances et d'idées qui l'environnent, a gardé intact le patrimoine moral. En aspirant vers les progrès modernes, nous ne voulons point porter atteinte à ce précieux don de nos ancêtres, mais nous armer mieux encore pour le défendre, le conserver et le transmettre intact à nos successeurs.

Mon toast est au canton de Fribourg, à ses chères couleurs noire et blanche, qui, partout où elles flottent, font palpiter le cœur de tout Fribourgeois. Ainsi, l'autre jour à Milan je voyais par-ci, par-là, flotter sous le beau ciel d'Italie des couleurs noire et blanche. Sans doute, elles ne rappelaient pas Fribourg, mais en les voyant, je sentais mon cœur palpiter d'émotion. Vive le canton de Fribourg ! »

Des applaudissements retentissent de tous côtés, montrant que le corps enseignant fribourgeois s'associe de tout cœur au vœu si patriotique de son chef vénétré.

M. l'abbé Greber, inspecteur scolaire de la Singine, clot la série des discours par un chaleureux toast prononcé en allemand. L'orateur après avoir apporté les saluts confraternels de nos collègues de langue allemande, a développé des considérations pleines de justesse sur les conditions d'une action éducative efficace. Le maître doit sans cesse élargir son horizon intellectuel ; son action éducative doit être vivifiée par l'esprit et ne pas être entravée par le joug servile de la lettre.

En terminant, M. Greber boit au développement toujours

plus intense de la conscience pédagogique de l'instituteur fribourgeois.

Le toast de M. Greber a été souligné par de vifs applaudissements que la Société de chant des instituteurs de la Gruyère a brillamment répercutés dans une production très réussie.

M. Gendre trouve enfin des paroles aimables pour remercier M. Monney, notre ancien collègue, aujourd'hui notre hôte, de son excellente réception. Il lui présente ses vœux les plus sincères de prospérité dans la ville de Fribourg.

Sur ces bonnes paroles se termine la partie officielle de notre fête. L'heure avance. Il est temps pour chacun de songer au retour.

R. CHASSOT et C. MAGNE.



UNE LEÇON DE GRAMMAIRE

Notre pays recèle-t-il encore des partisans de l'« ancienne » méthode grammaticale, adversaires opiniâtres de la « nouvelle », comme si l'on pouvait appeler avec décence « nouvelle » une méthode vieille comme le monde, systématiquement appliquée à l'étude de la langue maternelle, il y a plus de cent ans, par Girard et Pestalozzi ? Qu'on me permette de reproduire pour leur édification quelques notes écrites à la hâte au cours d'une leçon entendue dans l'une des classes des fameuses Fondations Francke, à Halle. C'est de la classe *Sexta*, la plus inférieure de l'école *réale* (Oberrealschule) qu'il s'agit. On se souviendra que l'école *réale* est un établissement d'enseignement secondaire mis sur le même pied que le gymnase ; les certificats et les diplômes des deux écoles donnent droit aux mêmes priviléges militaires et académiques. Le gymnase fonde ses études sur les littératures anciennes ; l'école *réale* fonde les siennes sur les littératures modernes. Or, dans aucune des classes de cette institution, où la langue maternelle occupe une place privilégiée, non plus qu'au gymnase d'ailleurs, il ne se trouve des grammaires allemandes. Les manuels de langue maternelle sont des livres de lecture. Les règles jaillissent des exemples et sont retrouvés dans les morceaux littéraires lus en classe. Une telle constatation faite dans un établissement d'enseignement secondaire, dans un établissement dont les méthodes et les procédés ont depuis des siècles servi de modèle à l'enseignement prussien, ne manquera pas de provoquer les réflexions de ceux qui veulent bien réfléchir.